



# BOUTIQUE DES SCIENCES

UNIVERSITÉ DE LYON



## ***Protocole d'identification des acteurs d'un territoire impliqués dans sa préservation écologique***

Pascaline Garcia  
Saison 2014

# PRÉAMBULE

Les **boutiques des sciences** apportent un soutien scientifique et participatif en réponse à des besoins exprimés par la société civile. Apparues aux Pays-Bas dès la fin des années 1960, ces dispositifs reposent sur un principe simple : les demandes « brutes » que leur adressent des associations, conseils de quartier, groupes de parents d'élèves, ou encore coopératives, sont reformulées avec des scientifiques afin de constituer de véritables « sujets de recherche ». Ces derniers sont alors proposés à des étudiants qui s'y impliquent dans le cadre de leur cursus.

C'est sur la base des expériences menées dans certaines universités européennes depuis plusieurs décennies et regroupées dans le réseau international **Living Knowledge**<sup>1</sup> que le **service Sciences et Société de l'Université de Lyon** a développé son propre modèle de recherche collaborative adapté à son territoire, élargissant ainsi sa gamme d'activités de médiation scientifique. Depuis 2014, la **Boutique des sciences de l'Université de Lyon** coordonne chaque année une dizaine de projets dans les thématiques prioritaires de l'environnement, de la santé et des questions sociales.

Grâce à la Boutique des sciences, des étudiants de niveau Master collaborent durant un stage de quatre à six mois avec des collectifs de citoyens sur des problématiques d'intérêt général, tout en bénéficiant à la fois de l'expertise scientifique d'enseignants-chercheurs et d'un accompagnement par des médiateurs scientifiques professionnels.

En mettant ainsi en relation des groupes issus de milieux parfois éloignés, la Boutique des sciences de l'Université de Lyon favorise l'émergence d'une communauté partageant des objectifs et des valeurs, et contribue à l'ancrage durable de l'Université dans son territoire.

Ce document présente de façon synthétique les résultats d'un projet. Sauf avis contraire exprimé, le rapport de stage complet est téléchargeable sur le site de la *Boutique des sciences de l'Université de Lyon*.

(<sup>1</sup> : <http://www.livingknowledge.org/livingknowledge/perares>)

## DÉPÔT LÉGAL

**Mots clés :** Espaces naturels, gestion, territoire, démarche participative, Rhône • **Structure demandeuse :** Association "Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Rhône-Alpes" avec la collaboration de Elizabeth Brazier-Chassagne • **Coordination du projet :** Robin Eppe pour la Boutique des sciences de l'Université de Lyon. • **Mise en œuvre du projet :** Pascaline Garcia, étudiante en Master 2 Etudes rurales, mention patrimoine rural et valorisation culturelle (Université Lumière Lyon 2) • **Direction scientifique :** André Micoud, ex DR CNRS – ex directeur du MODYS (Mondes et Dynamiques des Sociétés) / Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Monnet Saint-Etienne • **Crédits photographiques :** Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes • **Graphiques :** Pascaline Garcia • **Financement :** Programme Avenir Lyon Saint-Etienne (PALSE)

# Protocole d'identification des acteurs d'un territoire impliqués dans sa préservation écologique

Rapport de synthèse d'un projet Boutique des sciences  
réalisé par Pascaline Garcia en réponse à l'offre BdS-UdL-2014-09

## DEMANDE SOCIALE ET PROJET DE RECHERCHE

- **Structure demandeuse :**

Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives  
pour l'Environnement de Rhône-Alpes (URCPIE)

- **Demande sociale :**

Comment identifier (cartographier) des acteurs potentiels relais de projet de préservation de la biodiversité ?

- **Reformulation en projet de recherche :**

« *Protocole d'identification des acteurs d'un territoire impliqués dans sa préservation écologique* »

Sur de nombreux territoires, des études diagnostiques et projets de gestion cherchent à impliquer une multiplicité d'acteurs autour de la valorisation écologique de sites. Quel que soit le territoire concerné, la réussite de tels projets nécessite la mobilisation d'une diversité d'acteurs qui peut dépasser la « logique d'intéressement » environnementale (gestionnaires et représentants des collectivités locales et des services de l'Etat, mais aussi représentants du monde socio-économique et des usagers, voire certains acteurs plus indirectement liés à la valorisation du site par des aspects plus sociologiques ou culturels). Dans ce type d'approche globale, l'implication des acteurs pertinents repose sur la compréhension du lien qu'ils ont avec le territoire concerné. Sur la base de cas concrets, le stage visera à établir une méthode d'identification des acteurs qui doivent être parties prenantes dans un projet environnemental local. L'identification aura comme objectif pratique de favoriser l'implication des partenaires potentiels et d'en distinguer d'éventuels « relais » capables de favoriser les échanges ascendants et descendants entre les partenaires « de terrain » et les décideurs, et susceptibles de maintenir une vigilance sur le devenir des actions engagées.



# PARTENAIRES DU PROJET

## RÉALISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTUDE

- Référent société civile :

Elizabeth BRAZIER CHASSAGNE, Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Rhône-Alpes (URCPIE)



- Etudiant stagiaire :

Pascaline GARCIA étudiante en Master 2 Etudes rurales mention patrimoine rural et valorisation culturelle (Université Lumière Lyon 2)

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

- Tuteur de formation :

Claire DELFOSSE, directrice du Laboratoire d'Etudes Rurales (Université Lumière Lyon 2)

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

- Supervision scientifique :

André MICOUD – (ex) DR CNRS – (ex) directeur du MODYS (Mondes et Dynamiques des Sociétés) (Université Lumière Lyon 2 / Université Jean Monnet Sait-Etienne)

- Médiation scientifique :

Robin EPPE, Ingénieur de médiation scientifique Boutique des sciences - service Sciences et société



*Les opinions émises dans cette œuvre effectuée dans le cadre d'un stage doivent être considérées comme propres à leur auteur. La diffusion et l'utilisation d'extraits de ce rapport sont encouragées, sous condition d'une citation appropriée telle que ci-après\*. Toute personne souhaitant citer les opinions contenues dans ce rapport s'engage à ne pas entretenir une quelconque confusion entre l'auteur de ce document et l'Université de Lyon, car conformément au principe de neutralité de l'action publique, l'Université de Lyon ne peut ni les confirmer, ni les infirmer. \* Pascaline GARCIA - Protocole d'identification des acteurs d'un territoire impliqués dans sa préservation écologique. Rapport de synthèse Boutique des sciences de l'Université de Lyon, 2015, 12p.*

## AVANT-PROPOS DE L'ETUDIANT

La préservation du patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, est aujourd'hui l'objet de nombreux débats, que ce soit dans la sphère civile ou scientifique. A travers une approche multidisciplinaire, le Master 2 Patrimoine Rural et Valorisation Culturelle de l'Université Lyon 2 propose aux étudiants de découvrir la complexité que recouvre la notion de patrimoine. Afin de valider le diplôme, un stage d'une durée minimum de quatre mois est requis pour permettre aux étudiants d'avoir une première expérience dans le monde du travail.

Le stage proposé par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Rhône-Alpes, par le biais de la Boutique des Sciences, était en adéquation tant avec l'orientation que je souhaitais donner à mon parcours professionnel, qu'avec mes convictions personnelles. La construction d'un protocole d'identification des acteurs à concerter dans les projets environnementaux, même fondée principalement sur une étude de cas – la révision du plan de gestion des espaces naturels sensibles du plateau mornantais, dans le Rhône- requiert une approche multi-scalaire puisqu'il est nécessaire de prendre connaissance d'une multitude de projets menés sur des territoires variés. La méthodologie construite a pour ambition de faciliter la mise en place de démarches participatives, c'est-à-dire favorisant la participation et l'expression des citoyens, par les chargés de projets. Elle met ainsi en pratique les valeurs défendues par l'URCPIE Rhône-Alpes, à savoir l'humanisme, la promotion de la citoyenneté et le respect de la connaissance scientifique, qui sont coincident avec mes convictions personnelles.

Pascaline GARCIA



*Figure 1 : illustration photographique d'une zone humide du Plateau Mornantais (source Cen Rhône-Alpes)*

# INTRODUCTION

A la recherche d'un équilibre face au stress symptomatique de nos sociétés modernes, les citoyens sont en quête d'un « retour aux sources » et consomment de plus en plus d'espaces naturels pour leurs loisirs. Ce besoin de nature se conjugue à une prise de conscience collective des menaces qui pèsent sur l'environnement, à l'échelle planétaire comme au niveau local. La préservation de l'environnement devient un sujet de préoccupation général. Les travaux des chercheurs en sciences humaines tout comme les auteurs de littérature mettent l'accent sur l'évolution des pratiques et des représentations liées à l'environnement. La thématique est aujourd'hui pleinement appropriée par les citoyens, puisqu'elle s'intègre dans leurs pratiques quotidiennes, à travers le jardinage, le tri sélectif, ou encore l'alimentation. Ils sont cependant peu nombreux à s'exprimer lorsque leur collectivité sollicite leur participation au sein d'un projet d'environnement.

L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE), à travers le dispositif Osons Agir pour la participation et la concertation en Rhône-Alpes, a choisi de travailler aux côtés des chargés de projet en les accompagnant dans une montée en compétences à l'égard des démarches participatives. En facilitant la mise en place de ces démarches, grâce à l'évolution des pratiques des professionnels de l'environnement, l'association contribue à créer de nouvelles collaborations entre techniciens, élus et citoyens, au sein des projets qu'elle accompagne.



Figure 2 : Photographie d'un élevage extensif développé sur le Plateau Mornantais (source Cen Rhône-Alpes)

Le stage proposé par l'URCPIE à travers la Boutique des Sciences consiste en une réflexion sur les fondements méthodologiques des démarches participatives. Afin de faciliter le travail des professionnels de l'environnement et afin de les inciter à développer des démarches participatives au sein de leurs projets, nous avons construit un protocole en plusieurs étapes permettant d'identifier les acteurs à inviter pour prendre part aux démarches participatives. Cette synthèse présente la construction de la méthodologie d'identification, qui repose à la fois sur des lectures bibliographiques et des entretiens avec des chargés de projet, ainsi que sur une expérimentation de la méthode d'identification, réalisée au sein du projet de révision du plan de gestion du plateau mornantais, site géré par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Rhône-Alpes, avec lequel l'URCPIE établit des conventions de partenariat.

# RÉSULTATS PRINCIPAUX

## DÉFINIR UN PROJET ET SON CADRE

- Étape 1 - Une définition précise du projet pour répondre aux besoins de la société civile



Une définition précise du projet, tant au niveau des objectifs qu'au niveau de la localisation, est essentielle afin que les acteurs locaux se sentent concernés et se mobi-

lisent de manière durable. Il est également important de se questionner, dès la définition de la démarche, sur les projets connexes, afin d'enrichir le projet par des partenariats en faisant appel aux connaissances et aux expertises d'autres chargés de projet.

- Étape 2 - Définir le cadre du projet pour définir la place et le rôle de chacun



La définition du cadre du projet permet de définir le rôle et la place des porteurs de projet (Les chargés de projet sont-ils des experts, des participants ou des animateurs

? Qu'attend-t-on des acteurs locaux que l'on souhaite contacter ?) mais également de déterminer les destinataires du projet. Le cadre du projet, en faisant l'état des lieux des principales forces vives à mobiliser, permet également d'amorcer une réflexion sur les outils d'animation à mettre en place pour favoriser l'implication citoyenne. En effet selon le public visé, plus ou moins ciblé, différentes animations pourront être mises en place.



Figure 3 - Schéma de la deuxième étape proposée pour le processus de concertation : définir le cadre du projet (source P. Garcia)

## CONTEXTUALISER LOCALEMENT LE PROJET

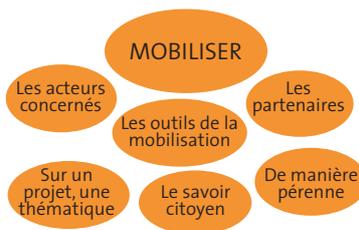
- Étape 3 - Connaître le territoire pour créer une dynamique au niveau local



L'identification des acteurs à inviter à prendre part aux projets doit être réalisée de manière collective en associant les porteurs de projet ainsi que les instances

territoriales relais, comme les communautés de communes, les communes ou les offices de tourisme. Cette approche collective permet aux chargés de projet pour qui le territoire est inconnu de s'appuyer sur l'expérience des partenaires locaux afin de créer une dynamique autour de leurs projets.

- Étape 4 - Susciter l'intérêt pour mobiliser les acteurs locaux



Avant de contacter les acteurs du projet, il est primordial de mener une réflexion sur le message à leur transmettre : tout en les informant de la

démarche et en précisant leur rôle dans la conduite du projet, il s'agit de mettre en valeur leur expertise d'usage pour susciter leur intérêt et donc leur mobilisation. Pour cela il est absolument nécessaire d'effectuer un travail de terrain en privilégiant les situations de «face à face» entre les porteurs de projet et les participants au processus de concertation.

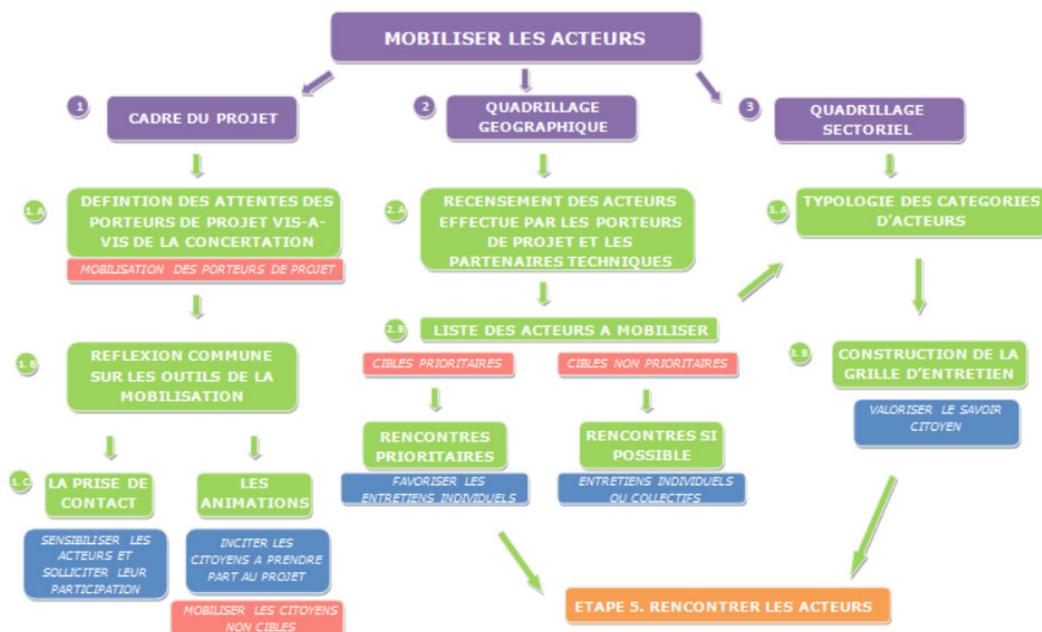


Figure 4 - Schéma de la quatrième étape proposée pour le processus de concertation : mobiliser les acteurs (source P.Garcia)

## CONSOLIDER AVEC LES ACTEURS LOCAUX

- Étape 5 - Rencontrer les acteurs pour prendre du recul sur le projet



La rencontre avec les acteurs repose principalement sur une question de posture. En amont, les porteurs de projet ont défini la posture qu'ils souhaitent adopter, ce qui conditionne dans le même temps le message transmis, la méthode d'entretien adoptée, la relation créée, ainsi que l'entretien en lui-même. Ces rencontres doivent être vécues comme une prise de recul vis-à-vis du projet, permettant de recueillir des données à la fois factuelles et sensibles. Elles doivent également susciter une remise en question des connaissances et des pratiques des chargés de projet.

Une fois le processus de concertation achevé, il est primordial d'évaluer la démarche menée, de manière quantitative (combien de citoyens ont pris part à la démarche ?) et qualitative (les opinions des acteurs locaux ont-elles été prises en considération dans le projet ?). Ce bilan doit être construit avec les acteurs qui ont pris part à la démarche : c'est l'occasion pour les chargés de projet de reprendre contact avec eux afin de connaître leurs ressentis et susciter une mobilisation pérenne des acteurs concernés.

- Étape 6 - Créer une dynamique en suscitant une mobilisation pérenne des acteurs locaux



Une fois le processus de concertation achevé, il est primordial d'évaluer la démarche menée, de manière quantitative (combien de citoyens ont pris part à la démarche ?) et qualitative (les opinions des acteurs locaux ont-elles été prises en considération dans le projet ?). Ce bilan doit être construit avec les acteurs qui ont pris part à la démarche : c'est l'occasion pour les chargés de projet de reprendre contact avec eux afin de connaître leurs ressentis et susciter une mobilisation pérenne des acteurs concernés.

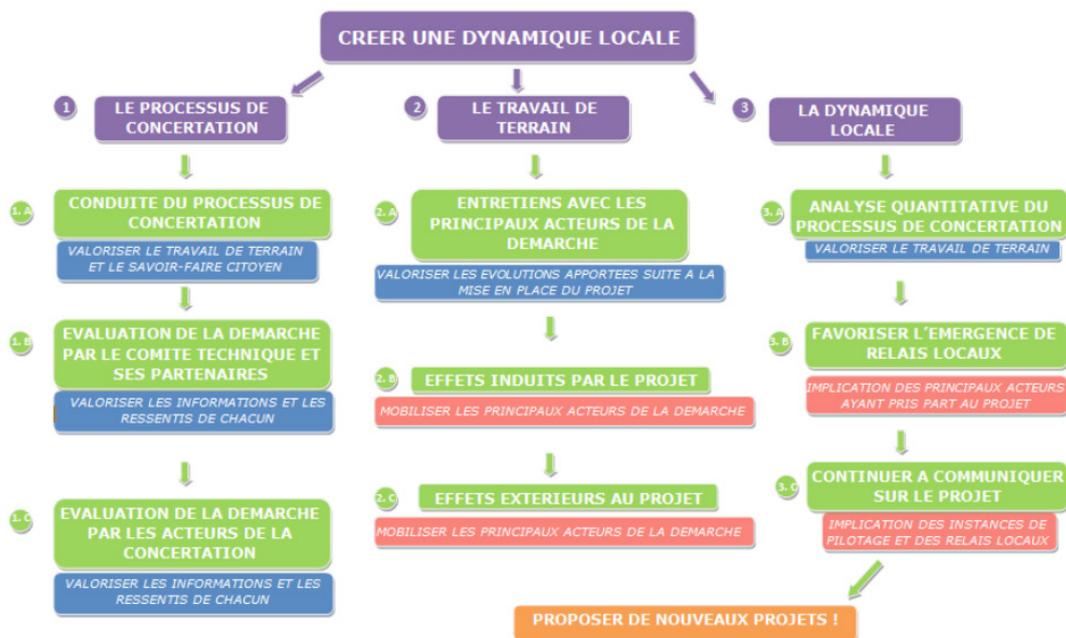


Figure 5 - Schéma de la sixième étape proposée pour le processus de concertation : créer une dynamique locale (source P. Garcia)

# CONCLUSION

Dans le contexte actuel de perte de confiance des citoyens à l'égard de leurs capacités à intervenir au sein des projets, il est primordial que les porteurs de projet effectuent un premier pas vis-à-vis de la société civile. En accordant aux citoyens une nouvelle légitimité de réflexion et d'action au sein des projets d'environnement, les porteurs de projet suscitent une mobilisation citoyenne qui peut contribuer, sur le long terme, à la création d'une dynamique locale.

Le protocole d'identification des acteurs proposé reprend, en six étapes, le déroulement «classique» du processus de concertation, en y intégrant les points de vigilance et les étapes supplémentaires nécessaires, afin que l'identification fasse partie prenante de la démarche et que les contraintes qu'elle engendre pour les porteurs de projet soient minimales au vu des bénéfices apportés. Afin que cette méthodologie soit appropriée par les professionnels de l'environnement, il est nécessaire qu'ils opèrent une évolution de posture à l'égard de leurs pratiques, et, pour se faire, qu'ils aient l'envie de changer et de libérer du temps pour mettre en place des démarches participatives au sein des projets environnementaux. Le protocole d'identification proposé dans cette étude a pour ambition d'être un nouveau levier pour favoriser l'efficacité des démarches concertées.

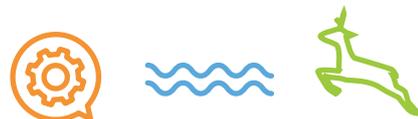


Figure 6 - Photographie d'un alignement de saules "têtards" dont la forme taillée favorise la biodiversité (source Cen Rhône-Alpes)

## RAPPORT DU PROJET :

- Ce document de synthèse s'appuie sur le mémoire de Master 2 de Pascaline Garcia, *Protocole d'identification des acteurs d'un territoire à impliquer dans sa préservation écologique* - Master 2 Patrimoine Rural et Valorisation Culturelle, septembre 2014, 135p. (+ annexes)

## SITES WEB LIÉS :

- [http://www.rhone.fr/departement/territoire/espaces\\_naturels\\_sensibles](http://www.rhone.fr/departement/territoire/espaces_naturels_sensibles)
- <http://biodiversite.rhonealpes.fr>
- <http://www.urcpierhonealpes.fr>
- <http://www.cen-rhonealpes.fr>

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- C. Aubertin, F.D. Vivien (2010), *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*, Paris, La Documentation Française, 163p.
- P.Barret (2012), *Guide pratique du dialogue territorial : Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, éd. de l'Aube, 136p.
- P. Blandin (2009), *De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité*, Ed. Quae, Coll. Sciences en question, 124 p.
- L.Blondiaux (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie*. Actualité de la démocratie participative, Paris, Le Seuil, 109p.
- M. Callon, P. Lacoumes, Y. Barthe (2001), *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique, Paris, Le Seuil, 440p.
- Cen RA (2014), *Préserver le patrimoine, est-ce tout naturel ?* Compte-rendu de la journée d'échanges techniques du 8 octobre 2013.
- C. Foret (2014), *Conflictualité et dynamique démocratique : l'action publique au défi des mobilisations collectives*, Revue M3
- C.Gendion, J.G.Vaillancourt (2003), *Développement durable et participation publique : de la contestation écologique aux défis de la gouvernance*, Les Presses Universitaires, Montréal, 398p.
- C. Martinand (2003), *Environnement et développement durable, l'indispensable mobilisation des acteurs économiques et sociaux*, Paris, Journaux officiels, 97p.
- Nature Humaine, Novembre 2009, *Un projet écologique collectif est-il possible ?* Lettre n°06
- Nature Humaine, Mai 2012, *L'agriculture et le changement*, Lettre n°08
- I. Robottom (2012), *Communautés, enjeux environnementaux et recherche en éducation relative à l'environnement*, in *Education relative à l'environnement*, 4, 77 -95, 20p.



## CONTACTS :

Si vous souhaitez accéder au rapport complet de ce projet, obtenir plus d'informations sur la Boutique des sciences de l'Université de Lyon ou contacter son équipe pour proposer une demande ou toute autre question,

rendez-vous sur le site :

***<http://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/>***

ou contactez nous à l'adresse :

***[boutiquedessciences@universite-lyon.fr](mailto:boutiquedessciences@universite-lyon.fr)***



**UNIVERSITÉ DE LYON**

**Service Sciences & Société • Boutique des Sciences**

92 rue Pasteur, 69361 Lyon Cedex 07 - France

Tél. 00 33 (0) 4 37 37 26 70

[www.universite-lyon.fr](http://www.universite-lyon.fr)